

Étaient présents : Mme Jacqueline ARCANGER, MM. Albert LEBLANC, Christophe BECHU, Mme Michèle LEMERCIER, M. Arnaud MOUSSAY, Mme Corinne MERZOUK, M. Gérard HUARD, Mmes Sylvie BLIN, Annick GUILLAUME, Jacqueline PAPOUIN, M. Gérard LE FEUVRE, Mme Denise CARDINAL, M. Paul GARNIER, Mme Annick GILLES, MM. Stéphane BIGOT, Christophe BONNIER, Mme Gaëlle BONNABESSE-WILLY, M. Régis BRAULT, Mmes Mélanie BIDAULT, Nathalie FARCY, MM. Thibaut MULOT, Daniel FOUGERAIS, Marc CORNU, Elie LEME, Mme Virginie PLU

Étaient représentés : Mmes Marguerite FONTAINE, Michèle PEUDENIER et MM. Alain BELLAY, Aurélien BOUHALLIER qui avaient donné procuration respectivement à Mme Jacqueline ARCANGER et MM. Gérard HUARD, Christophe BECHU et Thibaut MULOT conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Paul GARNIER a été nommé secrétaire de séance (art. L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Lecture faite, le compte-rendu de la réunion du 26 juin 2019 a été adopté par tous les présents.

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT URBAINS - AFFAIRES COMMERCIALES - GESTION DU PATRIMOINE

ACQUISITION D'UNE PARCELLE RUE DE LA VALLEE

M. HUARD, adjoint, expose au Conseil municipal que suite à l'ouverture de l'espace multi-activités « l'Atelier » rue de la Vallée, il est nécessaire que la commune soit propriétaire de la voie d'accès à la propriété voisine pour permettre l'accès des secours.

Le Conseil municipal décide de procéder à l'acquisition de la parcelle AN598 auprès de Madame Lenaïck SIMON sur la base d'un prix de 20 € le m², frais notariés et de géomètre en sus à la charge de l'acquéreur étant précisé que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2019, et confie la rédaction de l'acte à intervenir à l'office notarial d'Ernée.

ETUDE URBAINE SUR LA COMMUNE D'ERNEE ET REVITALISATION DU CENTRE-VILLE : AVENANT N°1 AU MARCHÉ

Le Conseil municipal **approuve** l'avenant entreprise à intervenir avec le groupement piloté par l'Atelier d'architecture et d'urbanisme Thierry ROTY/ARCAM de Rennes (35) dans le cadre de la mission sur l'étude urbaine et de revitalisation du centre-ville d'Ernée et autorise Madame le Maire à signer ledit avenant :

Entreprise	Montant initial H.T.	Avenant H.T.	Montant après avenant H.T.
Atelier d'Architecture et d'urbanisme Thierry ROTY/ARCAM (mandataire)	68 858,00 €	+ 4 700,00 €	73 558,00 €

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE - ECONOMIES D'ENERGIE

ESPACE NATUREL SENSIBLE « PRAIRIE ET BOISEMENT HUMIDES DES BIZEULS » CONVENTION DE PARTENARIAT 2019-2021 AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le conseil municipal **autorise** Mme le Maire à signer la convention de partenariat 2019-2021 entre la commune d'Ernée et le conseil départemental pour la valorisation de l'Espace Naturel Sensible « Prairie et boisement humides des Bizeuls ».

Les enjeux de la préservation et de la valorisation de cet Espace Naturel Sensible issus de l'élaboration du plan de gestion 2017-2022 ont été définis autour de 6 axes et de 4 grands types d'actions dont les coûts prévisionnels s'élèvent à 144 500 euros TTC pour la période 2019-2021.

Le Conseil Départemental prévoit de financer ces actions à hauteur de 55 150 euros.

AFFAIRES RURALES

DOSSIER DE DECLARATION D'INTERET GENERAL ET D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU DANS LE CADRE DES TRAVAUX PREVUS AU CONTRAT TERRITORIAL MILIEUX AQUATIQUES (2019-2024) DU BASSIN DE L'ERNEE

Le conseil municipal approuve la demande d'autorisation environnementale formulée par le syndicat de bassin de l'Ernée pour mener un nouveau programme d'actions, couvrant la période 2019-2024 dans le cadre de l'élaboration d'un Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) pour la restauration et d'entretien des cours d'eau et/ou des zones humides.

EDUCATION – JEUNESSE

CONVENTION DE SUBVENTION 2019-2021 AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LE FONCTIONNEMENT DU FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

Un conventionnement annuel existe avec le Conseil départemental fixant les modalités du partenariat entre le CD53 et le gestionnaire du foyer de jeunes travailleurs d'Ernée dont la capacité d'accueil est de 22 lits. Dans un souci de simplification, le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer la convention de subvention 2019-2021 fixant les modalités de partenariat entre la commune et le conseil départemental qui fixe sa participation à 400 €/lit au titre des actions insertion sociale et professionnelle.

POLITIQUE FAMILIALE AFFAIRES SOCIALES – SOLIDARITES

SIGNATURE D'UNE CHARTE VILLE AIDANTE ALZHEIMER

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer la charte « ville aidante » avec l'association France Alzheimer et s'engage à valoriser, soutenir et/ou communiquer sur les dispositifs de soutien et d'information à disposition des personnes malades et des proches aidants.

SPORTS-LOISIRS

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DU CLUB DE L'AMITIE

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € au club de l'Amitié d'Ernée pour la participation d'une équipe féminine qualifiée aux championnats de France de pétanque.

GESTION DU PERSONNEL

RECRUTEMENT DE DEUX CONTRATS AIDÉS ATELIERS MUNICIPAUX – VOIRIE PROPRETÉ

Afin de renforcer le service des ateliers municipaux, le conseil municipal autorise Madame le Maire à recruter deux personnes en contrat d'accompagnement dans l'emploi par période de 6 – 9 ou 12 mois dans la limite de 24 mois.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL AVEC LE SYNDICAT DE BASSIN DE L'ERNEE

Par délibération du 5 octobre 2016, le Conseil Municipal a accepté la mise à disposition du technicien de rivière du Syndicat de Bassin de l'Ernée afin de coordonner la mise en œuvre de son programme d'actions sur le site de la Tourbière des Bizeuls à raison de 2 heures par semaine. Le conseil municipal décide de reconduire cette mise à disposition dans les mêmes conditions pour une durée de 3 ans.

AFFAIRES FINANCIERES

ADOPTION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N° 2-2019

Le conseil municipal adopte la Décision Modificative Budgétaire N°2-2019 qui est principalement constituée :
- de dépenses nouvelles d'investissement pour un montant de 4 550 € et de fonctionnement pour un montant de 500 € financées par les dépenses imprévues.

- Section de Fonctionnement (vote par chapitre) :

	Dépenses	Recettes
Budget Primitif	7 140 130.50 €	7 140 130.50 €
Budget Supplémentaire	299 714.92 €	299 714.92 €
Décision modificative n°1	68 681.00 €	68 681.00 €
Décision modificative n°2	- €	- €
Budget Total	7 508 526.42 €	7 508 526.42 €

- Section d'Investissement (vote par opération) :

	Dépenses	Recettes
Budget Primitif	2 998 624.49 €	2 998 624.49 €
Budget Supplémentaire	1 357 218.42 €	1 357 218.42 €
Décision modificative n°1	66 850.00 €	66 850.00 €
Décision modificative n°2	- €	- €
Budget Total	4 422 692.91 €	4 422 692.91 €

RAPPORTS ANNUELS D'ACTIVITÉS – EXERCICE 2018
COMMUNE D'ERNEE : POLITIQUE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE COMMANDE PUBLIQUE ET ACCESSIBILITÉ
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ERNEE

Conformément à la Loi, le Conseil municipal prend connaissance des différents rapports annuels d'activités pour l'année 2018.

COMMUNE D'ERNEE

TRANSACTIONS FONCIERES ET IMMOBILIERES

Les transactions et cessions se sont limitées à :

- ♦ l'acquisition de parcelles pour la réserve naturelle régionale
- ♦ l'acquisition d'un hangar à usage de stockage 9 rue du Moulin

- ♦ la cession d'une parcelle de terrain à la SCI la Mission pour lui permettre d'implanter une station de lavage de véhicules.

ETAT PATRIMONIAL

Au 31 décembre 2018 la Commune est propriétaire :

- ♦ d'un parc de bâtiments représentant 51 335 m²
- ♦ d'une réserve foncière agricole totale de 58ha 81a 84ca (hors zones à vocation d'activités)
- ♦ d'environ 50 ha dédiés principalement aux espaces verts et publics

COMMANDE PUBLIQUE

Il a été passé 7 nouveaux contrats et marchés de fonctionnement et 13 marchés d'investissement en 2018.

ACCESSIBILITE

Au cours de l'année 2018 les travaux d'accessibilité ont concerné les secteurs suivants :

- Square des combattants – abords de la mairie
- finalisation des travaux de l'Atelier
- Local TAP boulevard Duvivier

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ERNEE

En plus des activités habituelles de la Communauté de Commune de l'Ernée, l'année 2018 a vu la concrétisation de plusieurs projets :

- Fin des études pour la MSP d'Ernée
- Travaux de viabilisation du PA de la Brimonnière et création du giratoire
- Réalisation de travaux de remise aux normes de l'atelier de découpe situé dans le PA de la Querminais
- Changement des panneaux du circuit des 3 subious
- Mutualisation touristique du Nord-Mayenne avec une coopération entre la CCE, Mayenne Communauté et la CC du Bocage Mayennais
- Création d'une page facebook pour la 3E
- Poursuite de l'Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- Lancement du Plan Climat Air Energie de Territoire
- Mise en place du service communautaire « eau potable et assainissement »

- Participation au film sur le site des Bizeuls par le Lycée Rochefeuille
- La saison culturelle fête ses 10 ans
- Près de 7500 usagers accueillis à la Maison de service au public

MISE EN PLACE DU PAIEMENT EN LIGNE

Le conseil municipal **décide de mettre en place** à compter du 1^{er} janvier 2020 un service de paiement en ligne pour le recouvrement de ses rôles et/ou titres de recettes via la solution PayFip de la DGFIP, laquelle permet aux usagers de payer par internet leurs avis des sommes à payer soit par carte bancaire, soit par prélèvement SEPA non récurrent.

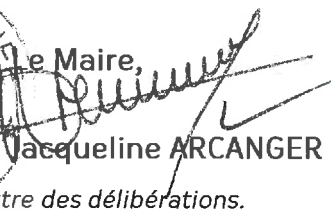
Pour Extrait Conforme.
Le Secrétaire de Séance,

Paul GARNIER



Le Maire,

Jacqueline ARCANGER



N.B. : l'intégralité de chaque délibération peut être consultée en main sur le registre des délibérations.